

Ici et ailleurs

•Assistance sanitaire
"La dernière ambulance de Sofia"



La Bulgarie va rénover son parc d'ambulances, dont la vétusté légendaire avait été mise en lumière par un documentaire primé au festival de Cannes, a annoncé hier le ministère de la Santé.

Un contrat de 19,6 millions d'euros pour la fourniture de 280 ambulances neuves sur trois ans a été signé à l'aide de fonds européens.

Le documentaire "La dernière ambulance de Sofia" d'Ilian Metev, qui montre l'état de délabrement des services de secours et des routes en Bulgarie, soumettant les patients à de terribles secousses malgré le dévouement des soignants, avait ému les spectateurs à Cannes. Le film avait reçu le prix "Révélation" en 2012.

•Éducation
L'Unesco demande l'intégration des enfants migrants dans les écoles

L'Unesco a demandé hier aux pays d'accueil de faire plus d'efforts afin d'intégrer dans leurs systèmes scolaires les enfants migrants et réfugiés en âge d'aller à l'école, dont le nombre a augmenté de 26% depuis 2000.

Selon le rapport mondial de suivi sur l'éducation 2019, les 18 millions d'enfants concernés pourraient remplir "un demi-million de salles de classe".

L'Unesco précise que la moitié des personnes déplacées de force dans le monde ont moins de 18 ans mais que, "dans de nombreux pays, elles sont exclues du système éducatif national".

•Rap
Snoop Dogg fête son étoile à Hollywood

Le célèbre rappeur américain Snoop Dogg a tenu à rendre à lui-même un hommage lyrique, teinté d'ironie, en dévoilant lundi son étoile sur le fameux "Hollywood Walk Of Fame", précieux sésame pour les artistes du monde entier.

Quelques jours avant le 25e anniversaire de son premier album studio "Doggystyle", Snoop Dogg, 47 ans, connu pour son humour sarcastique, s'est envoyé des fleurs après avoir dévoilé son étoile rose.

Snoop Dogg, de son vrai nom Calvin Broadus, a vu sa carrière décoller en 1992, avec sa participation au premier album de Dr. Dre, "The Chronic". Depuis, il a vendu plus de 35 millions d'albums à travers le monde.

Rassemblés par SNN

Éducation/Réhabilitation de l'école publique de Bambouchine par le Japon Élèves et enseignants désormais dans un cadre moderne



Le vieil hangar a été remplacé par...



... un bâtiment flambant neuf...

Rudy HOMBENET ANVINGUI
Libreville/Gabon

Suite à un reportage d'un confrère en ligne, il y a deux ans, sur l'espèce de hangar qui servait de salle de cours à cette école, l'ambassade du Japon a signé, en mars dernier, un partenariat pour la construction d'un bâtiment moderne. Désormais, apprenants et enseignants sont à l'abri des intempéries et dans un cadre confortable.

LES élèves et le personnel enseignant de l'école publique de Bambouchine, dans le 6e arrondissement de Libreville, étaient en fête hier matin. Le bâtiment tant attendu a enfin été inauguré. En présence du directeur de cabinet du ministre d'État à l'Éducation nationale, Jean-Clair Nguéma Obame, des élus locaux et du directeur de cette école, Serge Rufin Evouna, ils ont accueilli cette précieuse offre de l'ambassade du Japon, qui va considérablement améliorer les conditions d'études des jeunes élèves vivant dans cette zone enclavée de la capitale gabonaise. L'action ainsi accomplie entre dans le cadre du programme de coopération bilatérale dénommée "Dons aux microprojets locaux contribuant à la sécurité humaine". Son coût: 53 millions de francs. A cet effet, l'ambassadeur du Japon au Gabon, Masaaki Sato, a, en présence des officiels, présenté le bâtiment flambant neuf qui remplace le hangar d'autrefois.

Il s'agit, pour l'ambassade du Japon, d'offrir aux apprenants et aux enseignants de ladite école, un meilleur cadre d'études. Le financement consenti a permis la construction et l'équipement d'un bâtiment, com-



...qui offre un meilleur cadre d'apprentissage pour les enfants de Bambouchine.

posé de trois salles de classe, la réhabilitation d'un bâtiment à quatre salles de classe ainsi que la construction et l'équipement d'un bâtiment destiné aux enseignants. Le directeur de cabinet du ministre de l'Éducation nationale a magnifié la contribution de cette coopération dans le soutien à l'éducation avec, à ce jour, 32 projets dans le domaine de la construction, de la réhabilitation et de l'équipement de plusieurs écoles à travers le pays. Il a remercié le diplomate nippon pour, a-t-il dit, « cette dotation qui va considérablement améliorer les conditions d'apprentissage des élèves, d'autant qu'elle permettra d'agrandir la capacité d'accueil des apprenants, tout en leur offrant un meilleur environnement. »

Au nom du corps enseignant et des élèves, le directeur de cet établissement a salué cette action qui témoigne, une fois de plus, de la stabilité de la coopération bilatérale entre les deux pays. Désormais, l'école dont il a la charge compte "sept salles de classe pédagogiques, une salle de réunion, un secrétariat et le bureau du directeur". En outre, il peut accueillir 300 élèves dans un environnement plus confortable qu'auparavant. « Il n'en demeure pas moins qu'il existe d'autres besoins urgents tels que : la

barrière qui délimite clairement l'espace scolaire, un logement du directeur

d'école, l'adduction en eau potable, l'électrification de l'école, la dotation en

médicaments du dispensaire de l'école», a plaidé Serge Rufin Evouna.



A ce jour, la coopération japonaise compte 32 projets dans le domaine de la construction, de la réhabilitation et de l'équipement des écoles au Gabon.

MINISTÈRE DE L'INDUSTRIE, DE L'ENTREPRENARIAT NATIONAL, CHARGÉ DE LA DÉCENIE DE LA FEMME
AGENCE GABONAISE DE NORMALISATION
DIRECTION GÉNÉRALE

N° 00940 /AGANOR/DG.

COMMUNIQUE

Mise en enquête publique du Projet de Norme Gabonaise (PNGA) du Sous-Comité Technique SCT6.2 « Exploitation durable des ressources forestières et halieutiques ».

Le Directeur Général de l'Agence Gabonaise de Normalisation (AGANOR) informe toutes les parties prenantes de la normalisation que, conformément à la loi N°006/2014 du 28 août 2014 instituant le Système National de Normalisation, le projet de norme gabonaise ci-dessous, adopté par le Sous-Comité Technique de normalisation SCT 6.2 « Exploitation durable des ressources forestières et halieutiques » est soumis à une enquête publique de dix jours (10), à compter de la date de publication du présent communiqué.

Référence	Intitulé
PNGA 20 501	Définition de la forêt: principes et vocabulaire.

L'objectif de cette opération est de laisser s'exprimer les parties intéressées (entreprises, administrations, organisations de la société civiles, centres de recherche ou personnes individuelles) sur le contenu technique et la pertinence dudit Projet de Norme. Les parties intéressées par cette norme sont priées de se rapprocher de l'AGANOR pour disposer dudit projet de norme afin de formuler leurs avis.

Les avis doivent être formulés par écrit et transmis à l'AGANOR par courrier postal ou électronique aux adresses indiquées ci-dessous :

- aganor.gst@gmail.com
- BP : 23744 - Libreville - Gabon Tél. +241 05 40 26 16 / 02 98 98 63

Après dépouillement des résultats de l'enquête publique et prise en compte des propositions pertinentes, ce projet de norme se verra attribué le statut de Norme Gabonaise.

Fait à Libreville, le 15 NOV. 2018

Joseph NGOWET

AGENCE GABONAISE DE NORMALISATION
Centre-Ville, Immeuble Gabon Industriel, BP. 23.744 Libreville / GABON.